Santé publique: programme d'action communautaire 1999-2003 sur les maladies liées à la pollution

1997/0153(COD) - 29/10/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité soutient le programme d'action car il est bien argumenté et les mesures proposées sont clairement définies. Ce document vient à propos, il est fondé et prévoit une importante contribution communautaire aux mesures actuellement prises dans le domaine de la santé publique. En outre, et même s'il existe déjà une quantité considérable d'informations sur les maladies liées à la pollution, ce programme produira une valeur ajoutée nécessaire. Le Comité aimerait souligner l'importance de la coopération avec les autorités nationales, l'Agence européenne pour l'environnement, l'OMS et des pays tiers. Il est également important de prendre connaissance du travail mené par l'Agence américaine de protection de l'environnement dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques en matière de maladies liées à la pollution. Afin d'éviter un double emploi inutile du travail, le Comité invite la Commission à s'assurer que les mesures proposées sont compatibles et complémentaires par rapport aux actions envisagées dans le cadre du programme en matière de surveillance de la santé et de toute autre action communautaire liée aux maladies liées à la pollution. Aux yeux du Comité, il serait souhaitable que la Commission puisse avancer au moins une esquisse des besoins de financement pour les années 2000-2003, et que les autorités budgétaires veillent à ce que de tels besoins soient satisfaits.